

## LES TRAJECTOIRES DU SPORT

Pratiques et spectacle

**Roger Chartier et Georges Vigarello**

**Gallimard | *Le Débat***

**1982/2 - n° 19**  
**pages 35 à 58**

**ISSN 0246-2346**

Article disponible en ligne à l'adresse:

-----  
<http://www.cairn.info/revue-le-debat-1982-2-page-35.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Chartier Roger et Vigarello Georges, « Les trajectoires du sport » Pratiques et spectacle,  
*Le Débat*, 1982/2 n° 19, p. 35-58. DOI : 10.3917/deba.019.0035  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Gallimard.

© Gallimard. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Roger Chartier et Georges Vigarello

# Les trajectoires du sport

## *Pratiques et spectacle*

Depuis longtemps reconnue dans le monde anglo-saxon ou en Allemagne, l'étude des pratiques sportives n'est encore en France qu'à ses commencements. Comme parfois, le retard est peut-être ici une chance, et une chance double. D'un côté, il peut permettre d'éviter l'enlèvement dans une collecte sans fin de données documentaires, rassemblées pour une description n'ayant d'autre fin qu'elle-même, d'autre signification que celle d'écrire l'histoire du sport puisque existent celles de la marine ou de la médecine. Si l'analyse des pratiques sportives a un sens, et une urgence, ce ne sont sans doute pas ceux d'une accumulation factuelle – même si l'établissement de données sûres est évidemment indispensable – mais parce qu'elle pose des questions essentielles pour la compréhension de fonctionnements sociaux à la fois spectaculaires et invisibles.

D'un autre côté, en se structurant à partir de questions déjà explicitement posées à propos d'autres fragments de la réalité sociale, l'étude des sports s'inscrit de plain-pied à l'intérieur de la réflexion contemporaine sur les rôles, les normes, les enjeux et les profits des conduites « culturelles ». Par là, elle peut échapper à la menace qui pèse sur tout champ nouvellement ouvert dans les sciences sociales, à savoir le cloisonnement en une « sous-discipline » fermée sur elle-même, forte de la spécificité supposée de ses approches et de son questionnaire, développée dans un isolement qui paraît d'abord splendide mais est fatal à terme. En France au moins, l'analyse historique ou sociologique des sports a la chance de n'être point encore institutionnalisée, partant de n'être pas embarrassée par des traditions, des références, des tics disciplinaires qui trop souvent dissimulent les vrais enjeux. Ceux d'une étude des pratiques sportives pourraient s'énoncer ainsi : quels sont les profits sociaux attachés à l'exercice de conduites apparemment gratuites ? Comment les tactiques de domestication et d'unification des peuples (dont le sport fait partie) suscitent-elles détournements et résistances ? Quels sont les effets, sur la distribution sociale des pratiques, de l'apparente contradiction entre volonté de distinction et processus de divulgation qui marque les sports comme tous les comportements culturels ? Aucune de ces interrogations n'est propre à l'étude des pratiques sportives, tant s'en faut, mais c'est pour cette raison même qu'elles pourront produire des effets de connaissance autres que ceux d'un savoir enclavé.

On pourra penser qu'il y a là un détour bien abstrait et bien inutile pour saisir un phénomène tout proche, installé au cœur de notre temps, parfois de nos passions, et qui en tout cas semblait justifier un

Roger Chartier a réalisé ici même le livre-montage de l'ouvrage de Georges Vigarello, *Le Corps redressé* (n° 2) et publié « Norbert Elias, interprète de l'histoire occidentale » (n° 5).

Cet article est paru en février 1982 dans le n° 19 du *Débat* (pp. 35 à 58).

discours coloré et charnu. À cela, il faut répondre que l'*afición* n'a jamais suffi à faire de la bonne histoire ou de la bonne sociologie, et que c'est une illusion dangereuse de croire que la restitution, certes séduisante, du vécu porte en elle-même la compréhension de ce qu'il est. D'autre part, si l'étude des sports s'est en France inscrite d'emblée dans une perspective de critique intellectuelle, mobilisant des instruments d'analyse utilisés pour la compréhension des stratégies disciplinaires (et de leurs revers) ou pour celle des pratiques culturelles, c'est parce qu'elle a été portée par des chercheurs venus de l'éducation physique, soucieux de rendre compte, le plus rigoureusement possible, des déterminations non sues et non visibles qui réglaient leur propre pratique et la situaient par rapport à d'autres. Il y a là une inspiration essentielle qui ne doit pas être perdue mais au contraire approfondie, même si elle écarte l'étude du sport des facilités que semblait promettre la proximité de son objet.

### Jeux traditionnels et sports modernes.

---

Partageant les préoccupations communes – ou qui devraient l'être – de toutes les analyses des systèmes culturels, anciens ou contemporains, l'étude des pratiques sportives n'en a pas moins un objet propre qu'il faut radicalement distinguer d'autres sous peine d'instaurer une irrémédiable confusion<sup>1</sup>. En effet, les parentés (en fait relatives) de certains gestes de l'exercice corporel collectif ont pu faire hâtivement reconnaître l'existence du sport, ou de sports dans quasi toutes les sociétés, à toutes les époques historiques. De là, des corollaires multiples – et fâcheux – qui marquent toute une part de la littérature jusqu'ici consacrée à l'histoire du sport : d'une part, tous les sports contemporains sont replacés dans une généalogie de longue durée qui leur trouve, au fil des siècles, des antécédents plus ou moins directs ; d'autre part, toutes les sociétés, à l'instar de la nôtre, sont supposées avoir dévolu une partie de leur activité sociale à des pratiques que l'on croit à bon droit pouvoir qualifier, comme aujourd'hui, de « sportives » ; enfin ces conduites qui mettent en jeu les corps, semblables à travers les espaces et les temps, sont inscrites, implicitement ou non, dans une unité de motivations, celle du jeu, du divertissement, de la gratuité. Des Grecs aux Aztèques, du Moyen Âge au xx<sup>e</sup> siècle, des dispositions invariantes de la psychologie collective, qui caractérisent l'*homo ludens*, sont ainsi censées avoir engendré des pratiques homologues qu'il paraît licite de rassembler dans une même catégorie.

Or, il nous semble qu'une histoire ou une sociologie du sport ne peut se fonder légitimement qu'en rompant totalement avec cette perspective et en marquant, d'emblée, la différence radicale qui sépare le sport et les jeux traditionnels, même s'ils ont en commun certains gestes ou certaines formes. Les pratiques sportives représentent une figure spécifique dans la mesure où elles installent de manière inédite l'exercice physique collectif tant dans le temps et l'espace que dans le tissu social de la communauté. Soit un exemple, déjà classique : traditionnellement les histoires du sport considèrent la soule, telle qu'elle était pratiquée en Occident depuis le Moyen Âge, comme l'ancêtre direct du football et du rugby, qui en auraient codifié les formes et civilisé les mœurs. En fait, entre les deux exercices, derrière une similitude d'apparences (dans les deux cas il y a une balle, deux camps qui se la disputent, des contacts rudes entre les joueurs) les discontinuités sont radicales. D'abord, la soule – prise ici comme cas exemplaire des jeux anciens – est toujours transposition, mise en scène ou en jeu de différences et

1. P. Bourdieu, « Comment peut-on être sportif ? », *Questions de Sociologie*, Paris, Éditions de Minuit, 1980, pp. 173-195, article fondateur qui inspire largement le présent texte.

de clivages qui sont donnés d'avance. Entendons Gouberville, ce petit hobereau normand du XVI<sup>e</sup> siècle, grand amateur de « choule » : les parties qu'il décrit dans son journal décalquent sur le pré trois oppositions sociales fondamentales – entre des paroisses voisines, entre deux « partis » ou deux « bandes », entre les compagnons (*i.e.* les célibataires) et les hommes mariés du même village<sup>2</sup>. Dans chaque cas, le jeu, tout comme l'économie des fêtes anciennes, s'organise selon une césure essentielle du corps social, composant les camps affrontés en fonction de liens préexistants : une commune identité paroissiale, une même fidélité seigneuriale ou un statut identique qui fait appartenir soit à la confrérie des « jeunes » – c'est-à-dire souvent des célibataires, quel que soit leur âge –, soit à la société des mariés. On comprend dès lors la double dépendance des jeux à l'ancienne, vis-à-vis des formes de sociabilité qui structurent la vie collective (les abbayes de la jeunesse, les clientèles nobiliaires, les communautés d'habitants) mais aussi vis-à-vis des rituels festifs dont ils sont fréquemment une composante.

De là, aussi, la double temporalité de ces jeux collectifs : soit ils s'inscrivent dans le calendrier des fêtes religieuses, avec pour temps de prédilection les cycles de Noël et de Carnaval, soit – comme l'atteste la chronique de Gouberville – ils se décident d'un commun accord, à une date sans signification particulière, lorsque les participants en sentent le désir partagé. Mais dans ce cas aussi, le lien avec le cérémonial religieux n'est pas défait puisque c'est toujours après les messes ou les vêpres que s'engagent les parties. Dépourvu d'un calendrier propre ou régulier, le jeu ancien l'est aussi d'un espace spécifique ; il se déroule dans les lieux de l'existence ordinaire, pour un temps soustraits aux usages quotidiens. Dans le Cotentin de Gouberville, on « croche » (= lutte) près des églises, on « choule » sur les grèves ou les chemins, on « boule » à côté des maisons. Tout l'espace communautaire peut être ainsi investi, à un moment ou à un autre, par les jeux sans que ceux-ci aient un lieu fixe ou marqué. Et ils n'ont pas, non plus, des règles uniformes : les conventions qui permettent de jouer ensemble restent rudimentaires, et en tout cas variables d'un lieu à l'autre. Comme l'ont montré les collectes ethnographiques, pour ce qui apparaît comme un même jeu, d'une région à l'autre, d'une communauté à l'autre, voire d'une partie à l'autre, peuvent différer tous les éléments : le nombre des participants, la durée du jeu, les règles acceptées, les objets utilisés, etc.

#### Une « neutralité » des compétitions.

---

C'est en opposition à cet ensemble de caractères que se constitue le sport moderne. Première et fondamentale différence : le sport, en son principe, n'a ni fonction rituelle ni finalité festive, partant il est censé annuler, et non reproduire, les différences sociales qui lui sont antérieures et extérieures. Est ainsi créé un espace neutre où les propriétés sociales des différents acteurs sont pour un temps gommées au profit d'une égalité originelle des joueurs ou des concurrents, démentie seulement par la plus ou moins grande aptitude à l'intérieur de la pratique elle-même. Un peu comme le suffrage universel postule la stricte égalité des votants, quels qu'ils soient, le sport moderne pose à son fondement l'identité abstraite d'individus dépouillés, le temps d'une compétition, de ce qui constitue leur être social. Cette abstraction voulue, qui dans sa proposition même dit une idéologie de l'égalité cantonnée, ne signifie

2. *Un sire de Gouberville, gentilhomme campagnard du Cotentin de 1553 à 1562*, publié par A. Tollemer, réédition Paris La Haye, Mouton, 1972, pp. 169-172 et N. Elias et E. Dunning, « Folk-Football in Medieval and Early Modern Britain », *The Sociology of Sports. A selection of readings*, edited by E. Dunning, Londres, Frank Cass, 1971, pp. 116-132.

pas que les affrontements sportifs ne sont pas *aussi* l'expression ou la transposition d'oppositions de tous ordres, nationales, raciales, sociales, religieuses, etc. Mais ces investissements, contradictoires avec la neutralité voulue de l'exercice, sont dans le sport comme une revanche du social. Refusant la mise en jeu explicite des clivages qui découpent la société en communautés distinctes, unies par le territoire, l'appartenance ou le statut, le sport moderne ne peut pourtant pas échapper aux déterminations sociales qui réintroduisent, dans un champ pensé comme étanche, les propriétés, objectives ou symboliques, des compétiteurs (et/ou de leurs supporters).

Rien n'illustre mieux ce phénomène que le cas des villes où un même sport est pratiqué, à un niveau comparable dans la hiérarchie des compétitions, par différents clubs. Soit les commencements du rugby à Bordeaux<sup>3</sup>. Dans la première décennie du xx<sup>e</sup> siècle, quatre clubs s'adonnent à ce sport nouveau importé d'Angleterre : le Stade Bordelais Université Club, club bourgeois des quartiers résidentiels, le Bordeaux Étudiants Club, dissidence étudiante du S.B.U.C., le Sport Athlétique Bordelais, à la clientèle mêlée, le Club Athlétique Béglais, ouvrier et banlieusard. À l'origine chacun, par sa localisation dans ou hors la ville, son recrutement, son organisation, se trouve porteur d'une identité sociale forte et spécifique, reconnue collectivement, et qui donne aux rivalités entre les clubs une teinte autre que sportive. De telles identifications peuvent d'ailleurs perdurer alors même que leurs fondements « objectifs » ont disparu : c'est ainsi que l'image « populaire » du C.A. Béglais a persisté malgré les transformations profondes de la banlieue où il est installé et bien que l'équipe ne comprenne plus aucun ouvrier. Un tel exemple, parmi de multiples autres, indique la contradiction originelle sur laquelle s'est bâti tout le développement des sports modernes, pris entre l'affirmation réitérée de la neutralité de leurs compétitions, idéalement soustraites aux déchirements de la société, et les investissements sociaux et idéologiques déposés sur eux, plus puissants encore que dans les jeux traditionnels qui en les montrant les apprivoisaient.

#### Des espaces inédits.

---

Se voulant le lieu neutre d'affrontements désocialisés, les sports modernes impliquent la création d'espaces et de temps qui leur soient propres. Gymnases, stades, vélodromes (dont il faudrait dresser une cartographie historique) sont ces espaces neufs qui cantonnent la pratique sportive dans des sites réservés. À l'inverse des jeux traditionnels installés sur les terrains ordinaires du quotidien, le sport requiert un lieu adéquat, fermé, marqué, retrouvé identique dans son dessin, sinon dans sa taille, d'une ville à l'autre. Espace neutralisé, normalisé, codifié, le stade devient ainsi, idéalement, le champ clos de pratiques hors le monde. Mais, parce qu'il sanctionne une possible coupure entre ceux qui jouent et ceux qui regardent, faisant de la compétition *aussi* un possible spectacle, le lieu sportif traduit nécessairement des exigences qui ne sont pas intrinsèquement celles du sport mais celles de la société tout entière. D'une part, comme l'école, l'hôpital ou la prison, le stade est un dispositif qui a en charge une gestion des populations, et qui donc organise son espace en fonction des représentations et des visées qui fondent, en un moment donné, le façonnement voulu des esprits et des conduites. C'est ainsi que l'on a pu montrer comment l'architecture des stades se conformait à deux projets très distincts : l'un qui met l'accent sur l'éduca-

3. J.-P. Augustin et M. Berges, « Sports et société locale : le rugby à Bordeaux », *Sports et Société. Approches socio-culturelle des pratiques*, sous la direction de C. Pociello, Paris, Éditions Vigot, 1981, pp. 337-351.

tion des spectateurs, harmonieusement répartis, saisis par la monumentalité du lieu, conduits au désir de la pratique ; l'autre qui vise surtout à contrôler les foules en les cloisonnant et en les séparant radicalement d'un champ de jeu rendu inaccessible<sup>4</sup>. D'autre part, le lieu sportif est aussi créateur d'un profit lié au spectacle qui s'y donne. L'exemple du cyclisme à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle montre clairement comment l'implantation et l'architecture même des vélodromes dépendent étroitement des profits escomptés par leurs propriétaires – parmi eux Clovis Clerc, le directeur des Folies-Bergère, et Tristan Bernard qui possède Buffalo –, et aussi comment l'existence d'un lieu qu'il faut rentabiliser au mieux conduit à l'invention de formes sportives inédites, pensées d'emblée comme des spectacles pour le plus grand nombre, ainsi les courses de Six Jours<sup>5</sup>. L'espace propre du sport est donc, contradictoirement, le site idéal d'une pratique qui n'a de fin qu'en elle-même, et qui pour ce, doit être inscrite à part dans la cité, et en même temps le théâtre d'un spectacle qui, comme tout spectacle, doit enrichir les uns et divertir ou enseigner les autres.

### Les temps du sport.

---

Au temps religieux ou aléatoire des jeux anciens, le sport moderne oppose une temporalité propre, construite et spécifique. Elle est d'abord celle du calendrier des compétitions. Chaque discipline, progressivement, en a constitué un dont la structure est donnée par une inégale répartition des événements au cours de l'année et par leur retour annuel mais dont les dates et les rythmes n'ont d'autre logique (en théorie au moins) que celle du sport considéré. Ainsi le découpage de la saison cycliste, avec ses classiques, ses championnats nationaux, ses tours, ses critères, définit une durée propre, détachée de tout autre, résultat à la fois d'une sédimentation historique et d'un agencement réglé – ou supposé tel – des types de courses. D'autre part, aux durées indécises et étirées des jeux anciens le sport a substitué un temps de la pratique, enfermé dans des limites précises, découpé strictement en séquences ordonnées, décompté avec minutie. Ce temps du sport, indifférent au temps social dans lequel il peut s'inscrire en toute liberté, à un moment ou à un autre, constitue donc, idéalement, des unités codifiées en fonction de la pratique qu'elles bornent. Cette autonomie temporelle de l'exercice sportif doit toutefois composer avec des incitations qui lui sont extérieures et peuvent modifier les calendriers des compétitions ou la durée des parties suivant ce que l'on pense être les meilleures disponibilités du public. D'où, entre autres, le quasi-abandon du dimanche par le football professionnel en France ou l'introduction du *tie-break* en tennis afin de limiter la durée des matchs, pour les rendre plus spectaculaires et plus « télévisuels ». Par là, le temps de la société fait intrusion dans celui, théoriquement indépendant, du sport, lui dictant infléchissements et adaptations.

### Règles et légistes.

---

Enfin, aux conventions multiples et temporaires qui lient les acteurs des jeux anciens, le sport moderne substitue des règles fixes visant à permettre une pratique universelle. L'histoire de chaque sport

4. A. Ehrenberg, « Aimez-vous les stades ? Architecture de masse et mobilisation », *Aimez-vous les stades ? Les origines des politiques sportives en France, 1870-1930*, textes réunis par A. Ehrenberg, Paris, *Recherches*, n° 43, 1980, pp. 25-54.

5. R. Holt, *Sport and Society in Modern France*, Londres, Mac Millan, 1981, pp. 86-89.

est donc, d'abord, la progressive constitution d'un corps de règlements, de plus en plus précis, unifiant dans un même code des pratiques qui à l'origine pouvaient être locales ou régionales. Soit encore l'exemple du rugby<sup>6</sup>. Au débat du XIX<sup>e</sup> siècle, le football est largement pratiqué dans les *public schools* anglaises mais selon des formes propres à chaque établissement : de l'un à l'autre varient la taille et le dessin du terrain, le but du jeu, ses règles, etc. Le geste novateur et légendaire de W.W. Ellis qui un jour de 1823, sur le terrain de la Rugby Public School, prit la balle dans ses mains et courut en avant ne change rien à la chose : les trente-sept règles écrites en 1843 qui codifient le jeu ainsi transformé, si elles lui assurent une rigueur et une régularité inconnues des jeux traditionnels, restent en effet longtemps propres à la seule communauté scolaire de Rugby. Toutefois, la diffusion du football dans les écoles et les universités tout comme la multiplication par les anciens de clubs civils adonnés au même sport posent, avec acuité, la nécessité d'une unification des règles, condition nécessaire pour jouer ensemble. Même après la séparation entre le football-association, qui refuse la possibilité de saisir la balle à la main, et le rugby football qui la reconnaît, les difficultés restent grandes : entre écoles, entre clubs l'accord n'existe ni sur les gestes licites ou prohibés (par exemple le *hacking i.e.* le droit de donner des coups de pied en dessous du genou), ni sur le nombre des joueurs, ni sur la forme ou le poids de la balle, ni sur la manière de compter le score, ni sur la présence ou les compétences des arbitres. Chaque partie doit donc être précédée par un accord des deux équipes définissant les règles communément acceptées – généralement celles de l'équipe qui reçoit. La création de la Rugby Football Union en 1871, qui regroupe les principaux clubs du district de Londres, ou celle de l'International Rugby Football Board en 1890, qui rassemble les quatre nations britanniques, n'unifient que très lentement les règles du jeu, si bien que les résultats des premiers matchs entre l'Angleterre et l'Écosse (en 1871, en 1884) donnent lieu à d'âpres et longues contestations faute d'un accord clair sur les gestes qui permettent ou non de marquer des points.

Un tel exemple atteste nettement que les règlements sportifs, comme tout droit, supposent l'existence d'un corps de légistes chargé de les fixer, de les modifier – ce que fera et fait encore l'International Board – et de veiller à leur respect. Par là encore, le sport moderne se différencie des jeux traditionnels puisqu'il délègue à un corps de spécialistes la tâche d'instituer un droit spécifique régissant, hors le droit commun, la sphère des pratiques sportives – et l'on sait les réticences des fédérations lorsqu'une affaire « sportive » est aujourd'hui portée devant les tribunaux civils pour être jugée selon une loi qui n'est pas la leur propre.

#### L'invention en son temps.

La tâche essentielle d'une histoire du ou des sports est donc d'identifier, dans chaque situation nationale, les lieux et les milieux porteurs de ces pratiques nouvelles. Une telle étude ne peut être menée que si elle prend en compte plusieurs dimensions distinctes, encore mal explorées. Première et nécessaire exigence : situer la place des sports modernes à l'intérieur du champ global des exercices physiques collectifs. En effet, chaque situation historique dessine de manière originale les relations entre les sports, strictement entendus, et les pratiques autres. Soit la France de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le champ des

6. H. Garcia, *La Fabuleuse Histoire du Rugby*, Paris, Éditions O.D.I.L., 1973, pp. 73-106 (pour les textes cités) et E. Dunning, « The Development of Modern Football », *The Sociology of Sports, op. cit.*, pp. 133-151.

exercices corporels s'y organise autour de trois pôles : les jeux traditionnels, la gymnastique, les sports modernes. Chaque pratique a son modèle de référence : soit les jeux d'exercice de l'ancienne France, toujours pratiqués (par exemple les joutes, les jeux de boule ou de quille, la barette), minutieusement répertoriés par les érudits, prônés par les politiques républicains et nationalistes comme Paschal Grousset, fondateur de la Ligue nationale d'éducation physique, soit la gymnastique prussienne dont la victoire de 1870 semble prouver à l'évidence l'efficacité, soit les sports des *public schools* qui constituent pour Coubertin et ses émules aristocratiques de l'Union des sociétés françaises des sports athlétiques le modèle à importer et imiter<sup>7</sup>. Chacune de ces formes d'exercice s'inscrit dans des lieux sociaux spécifiques : la communauté d'habitants pour les jeux anciens qui gardent leur caractère traditionnel, les gymnases, l'armée, les patronages catholiques ou laïcs, et après 1880 les écoles publiques de garçons pour la gymnastique, les lycées et les clubs des grandes villes pour les sports ; chacune a son assise sociale – les gymnastes « populaires » s'opposent aux *sportsmen* distingués ; chacune sa finalité – la préparation de l'élite dirigeante visée par la pratique sportive n'est pas le façonnement des peuples assuré par l'armée ou l'école.

Toutefois, le repérage – ici très grossier – des propriétés particulières de chaque pratique doit se garder d'un sociologisme simpliste qui les distribuerait en fonction d'un découpage social donné d'avance. Pour ce, une double précaution est nécessaire. D'abord, le rapport entre les différents types d'exercices doit être pensé dans sa dynamique. C'est ainsi que l'introduction des sports anglais dans la France des années 1880/1890 accentue, dans un premier temps, le caractère populaire de la gymnastique, délaissée par les classes supérieures, et contraste ainsi fortement les deux pratiques. Mais, très tôt, les sports eux-mêmes connaissent, à des rythmes différents, un mouvement de « popularisation » de leurs spectateurs comme de leurs acteurs. C'est ainsi que le Stade Lyonnais, club de rugby fondé en 1900, comprend une majorité d'employés de bureau, d'artisans qualifiés et de petits commerçants – ce qui n'est pas le cas de son rival, le Football Club Lyonnais plus vieux de cinq ans et plus huppé<sup>8</sup>. Dès son origine, le sport produit, contradictoirement, effets de distinction et procès d'imitation, ce qui doit conduire à situer les enracinements sociaux de chaque pratique dans leurs déplacements (parfois très rapides) et dans leurs relations réciproques : la popularisation du vélo à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle est d'autant plus marquée que l'investissement aristocratique se fixe désormais sur un nouvel objet, l'automobile.

Par ailleurs, les oppositions manifestes, explicitées par leurs défenseurs respectifs, qui séparent sports et gymnastique doivent être inscrites dans leur horizon commun. Certes, il est bien clair que c'est contre la gymnastique militaire et scolaire que se fait le succès des sports anglais. À la formalisation décomposée du geste, ils opposent la mise en mouvement de tout le corps ; à la formalité rigide de l'exercice collectif, la libre initiative de l'individu. Pourtant, au-delà de ces différences immédiatement sensibles – quoi de plus différent qu'une fête gymnique et un match de football ou de rugby ? –, les parentés existent, qui sont fortes. Sport et gymnastique s'enracinent en effet dans une même représentation du corps, tout énergétique et combative ; se fondent sur la même nécessité d'une appréciation

7. Cf. Les deux articles déjà classiques de E. Weber, « Pierre de Coubertin and the introduction of organized sport in France », *Journal of Contemporary History*, volume 5, number 2, 1970, pp. 3-26, et « Gymnastics and Sports in Fin-de-Siècle France : opium of the classes ? », *The American Historical Review*, volume 76, number 1, 1971, pp. 70-98 ; et aussi J. Defrance, « Esquisse d'une histoire sociale de la gymnastique (1760-1870) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 6, 1976, pp. 22-46.

8. R. Holt, *op. cit.*, chap. IV, pp. 61-80.



chiffrée de l'effort musculaire, analogue à celle du geste industriel rationalisé au même moment ; s'organisent rapidement en une progression réglée, l'exercice gymnique devenant comme le solfège de la musique sportive. Mieux même, le sport vise aussi à un contrôle des corps mais selon des modalités inédites qui tendent à substituer aux disciplines visibles de la gymnastique les contraintes abstraites et collectivement intériorisées des règles à respecter, des tactiques à observer, des records à battre<sup>9</sup>. L'exercice dément ainsi le discours, ce qui devrait conduire les historiens du sport, longtemps occupés par le commentaire des propos des introducteurs ou des apologistes des pratiques nouvelles, à déplacer leur attention vers les représentations non dites et non sues qui les régissent.

#### *Public schools* et lycées : la distinction.

---

Inscrites dans le champ des exercices corporels, ces pratiques doivent être aussi comprises au sein même des institutions où elles sont nées. Les constats sont bien établis qui lient étroitement un certain type d'institutions scolaires et l'apparition des sports modernes. C'est dans les *public Schools* anglaises que se développent dès les débuts du XIX<sup>e</sup> siècle des jeux collectifs tout différents, à la fois, des affrontements par procuration (tels les combats d'animaux, les combats de boxe entre des champions clients de membres de l'aristocratie, les courses entre des domestiques stipendiés, représentant leurs patrons), des loisirs des *sportsmen* tournés vers le cheval, donc la chasse, l'équitation, les courses, et de la gymnastique continentale qui a la faveur de certains directeurs de *public Schools* – par exemple Thomas Arnold, *headmaster* à Rugby qui ne tolère que difficilement le succès du football pratiqué dans son école. En France, un même lien se retrouve entre l'enseignement d'élite, en l'occurrence celui des lycées, de certaines écoles privées comme l'École alsacienne, l'École Monge ou l'École des Roches, et de certains grands collèges catholiques comme Juilly ou Arcueil, et l'introduction des nouveaux sports. C'est ainsi que la fondation des deux premiers clubs parisiens voués à l'athlétisme et au rugby football s'inscrit dans la rivalité scolaire qui oppose les lycées de la rive droite, dont les élèves se regroupent dans le Racing Club de France en 1882, et ceux de la rive gauche, par exemple le lycée Saint-Louis qui donne naissance au Stade Français l'année suivante. Et c'est sur un même terreau scolaire que se multiplient dans la décennie quatre-vingt-dix les clubs de province réunis dans l'Union des sociétés françaises des sports : ils sont plus de 70 en 1893, près de 200 en 1897.

Cet enracinement scolaire des sports modernes a été souvent compris en des termes qui redoublent ceux de leurs premiers défenseurs : il s'agirait, tout ensemble, de contrôler les énergies adolescentes, encore plus dangereuses quand elles sont enfermées entre les murs d'un pensionnat, de préparer les fils des classes dirigeantes à leur rôle de commandement, civil et militaire, en durcissant leur corps dans des affrontements virils et en les habituant au *self-government*, de tremper les âmes en les détournant des facilités délétères de la toute jeune civilisation industrielle. Si de telles justifications doivent être prises en compte, elles ne rendent que partiellement raison du succès rencontré par les sports, d'abord dans, puis hors les écoles secondaires de l'aristocratie et de la grande bourgeoisie. Comprendre cette réussite extraordinaire conduit à deux réflexions. La première met l'accent sur les homologies existant entre les « valeurs » inhérentes à l'exercice sportif et celles des classes dominantes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. À une élite qui valorise l'activité gratuite, l'initiative personnelle, la distance au rôle social, le sport propose

9. G. Vigarello, *Le Corps redressé. Histoire d'un pouvoir pédagogique*, Paris, J.-P. Delarge éditeur, 1978, pp. 246-261.

un exercice fondé sur les mêmes valeurs distinctives puisqu'il implique le *fair-play*, l'invention individuelle et la gratuité d'une occupation qui n'a d'autre fin qu'elle-même. Le sport donne ainsi la traduction, immédiatement saisissable, puisque portée sur le pré, d'un ethos ou d'habitus (comme on voudra) qui se donne à reconnaître à ceux qui le partagent, et à voir à tous les autres.

#### Divulgateion et logiques internes.

---

Mais, du même coup, le sport se trouve pris dans un processus de divulgation sociale puisque l'appropriation de sa pratique peut laisser espérer celle de profits tenus pour distinctifs de la classe dirigeante. Cette imitation par des couches sociales de plus en plus larges de conduites à l'origine strictement aristocratiques ou bourgeoises peut être mise en place au fil de la diffusion de chacun des sports mais elle pose aussi une question essentielle : pourquoi certains sports ont-ils connu rapidement une modification radicale de leur assise sociale alors que d'autres sont demeurés longtemps, parfois jusqu'à aujourd'hui, le propre d'une minorité choisie ? Une telle interrogation conduit à introduire dans la sociologie historique des sports une dimension qui trop souvent en a été absente et qui prend en compte la logique interne de chacun d'eux. De l'un à l'autre, en effet, les variations sont grandes qui concernent la mise en jeu du corps et ses modalités, douces ou brusques, énergétiques ou décisionnelles ; la situation de communication, distanciée ou non, avec partenaires et adversaires ; la fixité plus ou moins grande du règlement ; l'utilisation ou non d'un instrument ou d'une machine. L'agencement de ces différents éléments donne à chaque sport une figure propre, qui le marque socialement de manière plus ou moins rigide. Tandis que certains sports gardent au long de leur histoire une assignation sociale définie, d'autres, par leur plasticité même, autorisent des appropriations multiples, générant des modalités différentes, et socialement différentes, d'une même pratique. Ces distributions sociales, fixées ou mouvantes, des pratiques sportives doivent, à chaque moment historique, être comprises à la croisée de la structure interne propre à chaque sport et des dispositions culturelles et sociales des différents groupes susceptibles de le pratiquer, que ce soit la représentation du corps et de ses usages possibles, les profits escomptés en fonction des coûts (économiques, temporels, corporels) exigés, ou le système des valeurs qui règle les relations du groupe avec les autres ou la nature<sup>10</sup>. Ce qui serait comprendre l'histoire des sports en termes de demande sociale différenciée et de système d'offre – celui constitué par tous les sports en un moment donné, chacun étant défini par ses relations réciproques avec les autres.

#### Sport paternaliste, sport ouvrier.

---

Aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, le sport a tenu un rôle essentiel – longtemps ignoré par les historiens des sociétés et des États – dans deux stratégies fondamentales : celle qui visait à contrôler et discipliner les masses populaires, celle qui tendait à intégrer les classes ouvrières dans le cadre des États nationaux. Il est clair, en effet, que le sport a constitué une pièce importante des dispositifs paternalistes puisque à la fois, il devait occuper les travailleurs pendant leur temps de liberté, assurer une meilleure identification à l'entreprise et inculquer un système de valeurs et de conduites, un esprit de corps et de compétition

10. C. Pociello, « La force, l'énergie, la grâce et les réflexes. Le jeu complexe des disparités culturelles et sportives », *Sports et Société, op. cit.*, pp. 171-237.

rendant plus efficaces les gestes du travail. Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, nombreuses sont les entreprises qui installent leur propre club ou société de sport destinés à l'exercice ou à la récréation de leurs ouvriers. Soit deux exemples, de part et d'autre de la Manche. À Montceau-les-Mines, ce sont les Chagot, propriétaires des houillères et « fondateurs » de la ville, qui créent la première société de gymnastique, à l'emblème de « Progrès et Patrie »<sup>11</sup> ; dans l'East End londonien, c'est le patron des chantiers navals des Thames Ironworks, Arnold F. Hills, qui fonde et finance un club de football, créé en 1895, juste après une grève d'envergure, dans le dessein proclamé de moraliser une population déshéritée et de mieux cimenter la communauté industrielle<sup>12</sup>.

Cet usage patronal du sport, justifié par le discours philanthropique, ne doit pas être pensé comme ayant produit tous les effets que ses promoteurs en espéraient. D'abord, très souvent le destin des clubs d'entreprise n'est point conforme à l'intention première qui les a fondés. C'est ainsi que celui établi par Arnold F. Hills connaît, très tôt, une double évolution. D'une part, il se transforme en un club professionnel qui embauche des joueurs venus de toute l'Angleterre et ne recrute pratiquement plus parmi les ouvriers du chantier naval : la fondation en 1900 du West Ham United Football Club qui succède à l'ancien Thames Ironworks Football Club signifie, dans la désignation même, la distance prise vis-à-vis de l'entreprise. D'autre part, en 1904, le club abandonne son stade du Memorial Ground, qui avait été édifié par Hills en plein cœur du quartier ouvrier, à proximité des docks, pour le Boleyn Ground, situé dans un quartier résidentiel, facilement accessible tant aux travailleurs de West Ham – et d'autres banlieues grâce au train et au tram – qu'aux habitants plus fortunés de East Ham. Par une évolution, qui est loin d'être unique, le club patronal devient une entreprise autonome, visant non plus la pratique d'un sport pensé comme régénérateur, mais la mise sur pied d'une équipe capable de susciter un processus d'identification dans une large communauté territoriale, donc d'assurer un spectacle rentable permettant le développement du club. Il y a là un bon exemple de la dérive fréquente du paternalisme sportif qui transforme en société capitaliste indépendante ce qui était autrefois l'appendice contrôlé d'une entreprise.

Par ailleurs, la volonté d'encadrement par le sport des populations ouvrières engendre son propre revers, à savoir la création de clubs et de fédérations dépendant du mouvement ouvrier. En effet, si dans certains pays comme la Suède les associations ouvrières se sont tenues à l'écart du sport organisé, rejeté comme exclusivement bourgeois, plus généralement le mouvement ouvrier a voulu édifier ses propres organisations<sup>13</sup>. À leur origine, et dans leurs bastions traditionnels – l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche, la Bohême – elles visent surtout à promouvoir une forme d'activité physique différente de celles de la bourgeoisie adepte des sports anglais : d'où le primat donné à la gymnastique, à la natation, au cyclisme, soit à des exercices qui, tout en étant pratiqués solidairement, n'impliquaient ici ni records ni compétitions. Dans les années vingt et trente, les choses changent radicalement : les sports collectifs deviennent dominants, entraînant la multiplication des compétitions, et les organisations ouvrières qui les ont en charge connaissent une croissance spectaculaire, facilitée par la réduction du temps de travail (journée de huit heures et semaine anglaise). À leur apogée, l'A.T.U.S. allemand regroupe 1 200 000 membres, l'A.S.K.O. autrichien 250 000, le mouvement tchèque 200 000. Cette évolution vers le sport de compé-

11. P. Lucas, *La Religion de la vie quotidienne*, Paris, P.U.F., 1981, chap. III, pp. 57-78.

12. C.P. Korr, « West Ham United Football Club and the Beginnings of Professional Football in East London, 1895-1914 », *Journal of Contemporary History*, volume 13, number 2, 1978, pp. 211-232.

13. R.F. Wheeler, « Organized Sport and Organized Labour : the Workers' Sport Movement », *Journal of Contemporary History*, volume 13, number 2, 1978, pp. 191-210.

tion se marque dans la nouvelle dénomination de l'organisation internationale qui fédère les associations nationales – à l'Internationale socialiste d'éducation physique fondée à Gand en 1913 succèdent en 1920 l'Union internationale ouvrière pour l'éducation et le sport puis en 1925 l'Internationale sportive ouvrière socialiste ; elle fonde aussi l'organisation d'Olympiades ouvrières, d'abord non officielles à Prague en 1921, puis officiellement organisées par l'I.S.O.S. en 1925 à Francfort-sur-le-Main, en 1931 à Vienne, en 1937 à Anvers (à la place de Barcelone où leur tenue en 1936 devait manifester l'opposition du mouvement ouvrier aux Jeux de Berlin).

Portées par le mouvement socialiste, les organisations sportives des travailleurs ont subi les effets de ses divisions. C'est ainsi qu'est décidée en 1921 à Moscou la fondation d'une Internationale du sport rouge, qui elle aussi organise ses propres jeux, les Spartakiades (à Moscou en 1928, à Berlin en 1931). Entre les deux Internationales sportives, les rapports fluctuent au gré des stratégies successives de l'Internationale communiste<sup>14</sup> : aux négociations et compétitions communes de la fin des années vingt fait suite la rupture des relations entre 1928 et 1934 puis un rapprochement marqué, par exemple, par la création en France de la Fédération sportive et gymnique du travail qui réconcilie en 1934 la Fédération sportive du travail (communiste) et l'Union des sociétés sportives et gymniques du travail (socialiste), séparées depuis 1923. Mais, au-delà de ces vicissitudes politiques, l'important est sans doute la contradiction interne du projet d'un sport ouvrier – qui explique finalement son faible succès « populaire » malgré les engouements des années de la première après-guerre. Voulant constituer un espace totalement séparé des influences bourgeoises ou du contrôle patronal, il n'a pourtant pas réussi à imposer un modèle propre de la pratique sportive mais seulement un décalque du sport bourgeois. D'où, à terme, le départ de ses meilleurs éléments vers le professionnalisme et le désintérêt des masses populaires, plus attirées par les affrontements spectaculaires des sports professionnels, qui quasi seuls bénéficient des honneurs de la grande presse. Pensé comme l'envers du sport paternaliste, le sport ouvrier, tout comme lui, a dû céder devant l'irrésistible poussée des formes capitalistes de l'organisation sportive.

### Sport national, sport commercial.

Ces formes ont tenu un rôle fondamental dans la progressive constitution des identités nationales, intégrant dans une communauté collectivement ressentie dominés et dominants, citadins et ruraux, ouvriers et patrons. Le sport joue ici de diverses manières. Les plus immédiatement visibles sont celles qui font s'identifier toute une nation à une équipe ou un champion censés la représenter. La multiplication, à la charnière des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, des matchs internationaux dans les sports collectifs – le football, le rugby – mais aussi en tennis avec la coupe Davis, traduit et accentue le phénomène. Mais un tel processus d'identification nationale ne concerne pas nécessairement les sports d'équipes – pensons à Carpentier, Ladoumègue, Cerdan transformés en héros nationaux – et ne suppose pas forcément la rencontre officielle de deux nations comme l'attestent, par exemple, les débuts du base-ball au Japon. Dans les années 1890, les écoles supérieures et les universités japonaises adoptent avec enthousiasme

14. D.A. Steinberg, « The Workers' Sport Internationals, 1920-1928 », *Journal of Contemporary History*, volume 13, number 2, 1978, pp. 233-251. Un tel exemple n'est évidemment pas sans écho contemporain : pensons, par exemple, à la rencontre de hockey sur glace qui a opposé en 1969 l'U.R.S.S. à la Tchécoslovaquie dont la victoire, suivie d'une manifestation dans Prague occupé, est devenue comme le signe d'une revanche symbolique.

ce sport d'importation pour une double raison : d'une part, sa « logique interne » paraît pouvoir facilement prendre en charge les valeurs, anciennes et chevaleresques, tenues pour constitutives de l'identité nationale mais, d'autre part, il permet de rivaliser sur son propre terrain avec l'ennemi américain dont il est le sport national. Les traités inégaux de 1854 et 1858 marquent, en effet, profondément la conscience nationale japonaise, blessée par la totale exterritorialité concédée aux citoyens américains dans six ports du pays, devenus ainsi de véritables enclaves occidentales. C'est pourquoi le défi lancé par l'école supérieure d'Ichiko de Tokyo, qui domine le base-ball japonais, au Yokohama Athletic Club, club américain de l'un des six ports, prend allure d'affaire nationale. Après plusieurs années d'atermoiements, les Américains acceptent finalement une rencontre pour le 23 mai 1898 qui constitue un précédent inouï puisque jusqu'ici aucun Japonais n'avait le droit d'entrer dans le parc où se trouve située l'aire de jeu. Ce premier match, qui voit la déroute des Américains, est célébré comme une victoire nationale, d'une importance égale à celles remportées dans la guerre contre la Chine : « Cette grande victoire est plus qu'une victoire pour notre école, c'est une victoire pour le peuple japonais », déclare le président des étudiants. Cette partie est suivie de trois autres (le 5 juin, le 27 juin, le 4 juillet) qui suscitent une véritable mobilisation des deux communautés : les Américains font appel aux marins – supposés mieux entraînés que les résidents – des navires qui relâchent à Yokohama ; les Japonais sont soutenus par des télégrammes venus de tout le pays et par une foule enthousiaste qui accompagne leur entrée dans le stade où elle ne peut pénétrer. Les parties du 5 juin à Yokohama et du 27 juin sur le terrain de l'école d'Ichiko se soldent par de nettes victoires japonaises, rapportées par la presse nationale, et ce n'est que le 4 juillet, jour de l'Independance Day, dans Yokohama mobilisé, que l'équipe américaine peut enfin remporter un court succès. Ici donc, à travers l'affrontement de deux clubs particuliers (l'un scolaire, l'autre privé) se joue une partie fondamentalement politique dont l'enjeu est, pour les uns, la manifestation éclatante de leur domination, pour les autres l'occasion d'une revanche sur les humiliations subies et l'affirmation de la dignité nationale<sup>15</sup>.

Cristallisé dans les compétitions qui semblent mettre en jeu, par délégation, l'honneur du pays tout entier, le sentiment national est aussi fortifié par la progressive organisation d'un espace, ou d'un marché du sport nationalement unifié. Des épreuves comme les tours nationaux en cyclisme (le Tour de France en 1903, le Giro d'Italie en 1909) ou les championnats et les coupes en football contribuent puissamment à cette intégration du sport dans le cadre de l'État national. Le football anglais en donne un parfait exemple, imité ailleurs, avec la création de la Cup en 1871, ouverte à tous les clubs, du plus modeste au plus fortuné, et dont la finale à Londres, en présence du souverain, attire 80 000 spectateurs dès la décennie 1890 ; avec aussi les matchs hebdomadaires du championnat de la League qui couronne la pyramide des championnats inférieurs. Grâce au cadre ainsi donné à toutes les compétitions, qui trouvent une juste place dans un système hiérarchisé et contrôlé, où le passage d'une division à l'autre est possible, les identifications particulières à tel ou tel club peuvent se reformuler à l'intérieur d'une unité préservée, et même exaltée puisque le but de tous les affrontements locaux devient la conquête d'une coupe ou d'un titre nationalement défini. Par là, le sport peut jouer à plein son double rôle : constituer une composante essentielle d'un style de vie populaire, marqué entre autres par l'assistance aux matchs, mais aussi insérer plus profondément la classe ouvrière dans la communauté nationale,

15. D. Roden, « Baseball and the Quest for National Dignity in Meiji Japan », *The American Historical Review*, volume 85, number 3, 1980, pp. 511-534.

renforçant ainsi ces autres vecteurs d'intégration que sont la législation sociale, l'économie de consommation ou le suffrage universel<sup>16</sup>.

Ces impératifs ont pu conduire dans certaines situations à faire du sport un instrument de l'affirmation et de la reconnaissance nationales : le cas de la R.D.A. est exemplaire où le sport « crée » une nation dont la légitimité pouvait paraître problématique. Mais au fil du xx<sup>e</sup> siècle, ils ont dû composer avec d'autres, économiques et commerciaux. Il n'en est sans doute pas de meilleur exemple que l'organisation du Tour de France cycliste et la pression faite par les annonceurs publicitaires pour imposer la formule de leurs souhaits<sup>17</sup>. Souvent modifié depuis sa création en 1903, le règlement du Tour avait été stabilisé en 1930 avec l'introduction des équipes nationales et le strict contrôle de l'épreuve par ses organisateurs du journal *L'Auto* qui fournissaient à tous un matériel anonyme, désignaient les concurrents admis à participer et prenaient entièrement en charge tous les frais des coureurs. Le dommage subi par les maisons de cycle, qui auparavant se servaient du Tour comme d'un support publicitaire, était compensé par la création d'une caravane publicitaire, ouverte aussi à d'autres annonceurs. À partir des années trente, le Tour de France devient donc une compétition où s'affrontent, par champions et équipes interposés, les nations occidentales, dans une atmosphère d'exaltation chauvine parfois exacerbée. Mais, à partir des années cinquante, l'afflux des spectateurs sur le parcours de la course comme la meilleure couverture de l'événement par l'image (dans les journaux, puis les magazines sportifs, puis la télévision) incitent les « associés sportifs » – c'est-à-dire les firmes commerciales qui financent tout au long de l'année des équipes cyclistes – à engager la bataille pour le retour aux équipes de marques. Pour l'obtenir, elles interdisent à leurs coureurs de participer au Tour, cassent les équipes nationales en aiguissant les rivalités entre les coureurs de marques différentes qui y participent, jouent le Giro d'Italie – couru par équipes de marques – contre le Tour de France. Finalement, en 1962, les organisateurs du Tour cèdent et en acceptant le retour aux équipes de marques (avec un repentir avorté en 1967 et 1968), abandonnent le contrôle de fait de l'épreuve aux entreprises qui financent le cyclisme international. On trouverait dans d'autres sports ce même recul des compétitions organisées sur la base d'affrontements nationaux au profit d'autres qui opposent des clubs et qui se prêtent plus aisément à l'intrusion de la promotion publicitaire, directe ou indirecte : ainsi, en football, les coupes d'Europe, multipliées, qui éclipsent aujourd'hui les matchs entre nations – sauf s'ils ont la coupe du monde pour enjeu – et qui assurent aux annonceurs des supports multiples et télévisés, aux clubs des recettes coquettes, aux États un revenu fiscal supplémentaire.

#### Capital symbolique et profits sociaux.

Ces profits économiques assurés par le spectacle sportif se doublent, pour les acteurs, de profits sociaux non négligeables. Pour les joueurs et coureurs, la transformation fondamentale, précoce au demeurant, a été celle du professionnalisme. L'exemple, déjà rencontré, du West Ham Football Club montre bien que dès les premières années du xx<sup>e</sup> siècle, les relations entre joueurs et dirigeants démarquent celles qui lient patrons et ouvriers – et ce d'autant plus facilement que nombreux sont les dirigeants sportifs issus du patronat grand ou moyen : les joueurs sont embauchés sur contrat, leur salaire est fixé

16. E. Hobsbawm, conférences à l'E.H.E.S.S., janvier 1980.

17. J. Calvet, *Le Mythe des géants de la route*, Presses Universitaires de Grenoble, 1981.

chaque année après une possible négociation mais ils ne peuvent quitter le club sans l'accord de ses dirigeants qui seuls décident de les libérer ou de les transférer<sup>18</sup>. Si l'inventaire des formes et des rythmes de la professionnalisation selon les disciplines reste tout entier à dresser, deux questions peuvent d'ores et déjà être posées. D'abord, quelle est la place occupée dans l'échelle sociale par le sportif professionnel ? Dans le football anglais du début du siècle, les meilleurs joueurs de clubs comme West Ham gagnent un salaire hebdomadaire en saison qui est à peu près double de celui des conducteurs de tram ou des ouvriers du bâtiment. Mais ce sont là les plus privilégiés et tous ne gardent pas pendant l'été un tel revenu. Leur sort paraît donc médiocre vis-à-vis de celui des joueurs de base-ball américain dans l'entre-deux-guerres puisque leur salaire moyen en 1929 (7 500 \$ par an) est supérieur, parfois de beaucoup, aux gains des professeurs (3 000 \$), des médecins (5 200 \$) ou des avocats (5 500 \$)<sup>19</sup>. D'où une seconde interrogation : le sport a-t-il été, comme l'a pensé toute une mythologie populaire, un puissant agent de mobilité sociale ? Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, il semble bien que non. Les footballeurs anglais d'avant 14, souvent venus de la classe ouvrière, y font retour après les années passées comme salariés d'un ou plusieurs clubs ; les joueurs de base-ball américain, généralement issus de familles des classes moyennes (professions libérales, fermiers, employés) ou de travailleurs qualifiés, retrouvent après leur retraite sportive une position à peu près équivalente à celle de leur père, souvent dans le sport lui-même, et leur destin social paraît strictement commandé par leur origine familiale et leur bagage scolaire.

Exceptionnels, et plus proches d'aujourd'hui, sont donc les sportifs qui ont pu convertir le capital symbolique accumulé sur le stade en capital social monnayable dans d'autres secteurs de la vie collective. La politique est l'un de ceux-ci : la carrière de Francis Vals, maire socialiste de Narbonne aujourd'hui décédé, doit sans doute beaucoup au fait qu'il ait été membre de l'équipe de rugby de la ville championne de France en 1936 – qui plus est contre l'équipe « patronale » de Montferrand contrôlée par Michelin –, et celle de Jacques Chaban-Delmas à son appartenance au C.A. Béglais ainsi qu'il le déclare lui-même : « Mon succès ? Je le dois aussi au rugby... 100 000 personnes au sud de la Loire me tutoient et m'appellent Jacques à cause de lui<sup>20</sup>. » Plus récemment, le développement de la publicité et des relations publiques a pu convertir en situation profitable une réussite sportive ayant apporté, grâce au relais des journaux et de la télévision, la notoriété à son auteur. Mais aujourd'hui c'est l'exercice du sport lui-même, comme le prouvent, à l'excès, le tennis et dans une mesure moindre le football et le cyclisme, qui peut assurer, sans délai ni transfert d'activité, de jolies accumulations de capital. Autorisant pour les acteurs une possible conversion du capital symbolique en capital socio-économique, le sport permet aussi le mouvement inverse, et dans les rôles d'encadrement qu'il propose, convertit un capital économique bien assis en honorabilité et notoriété. Rien ne l'illustrerait mieux qu'une prosopographie sociale des dirigeants de clubs, en particulier dans un sport comme le rugby, volontiers installé dans des villes petites ou moyennes et souvent sous la tutelle de notables locaux qui trouvent là l'occasion d'un ever-gétisme profitable puisqu'il apporte un prestige et des relations utilisables dans les affaires ou sur la scène politique locale. Ici encore, le sport se trouve placé au centre de mécanismes sociaux où l'on n'a guère pris l'habitude de le reconnaître.

18. C.P. Korr, *art. cit.*, pp. 228-230.

19. S.A. Riess, « Professional Baseball and Social Mobility », *Journal of Interdisciplinary History*, XI, 2, 1980, pp. 235-250.

20. J. Lagroye, *Chaban-Delmas à Bordeaux*, Paris, Pédone, 1973, p. 57.

## Des pratiques différenciées.

---

Que le sport constitue un champ original où se spécifient des gestualités, des espaces des temporalités et des institutions, ne saurait interdire l'existence de dynamiques qui le traversent et le transforment. Glissements et modifications ont d'autant plus d'importance qu'ils menacent évidemment l'unité de ce même champ. Se sont accrues les frontières entre des modalités très différentes de pratique, se sont accrues les distances entre des types très différents de pratiquants. Un cyclotouriste et un coureur du « Tour » ont-ils encore aujourd'hui quelque point commun ? Il ne saurait s'agir d'énumérer tous les facteurs d'évolution et d'éclatement, mais de retenir ceux qui, à la fois, ont pesé sur les significations mêmes des pratiques et accru leurs hétérogénéités : d'une part, les conséquences de la « spectacularisation », d'autre part, l'adéquation mobile entre les appartenances sociales et les logiques internes des différents sports.

Le spectacle à lui seul, par exemple, est un ferment de renouvellement et de disparité. Il joue d'abord très banalement sur le cadre des activités elles-mêmes. L'œil du spectateur doit être privilégié : modification des terrains, mise en place d'une véritable stratégie de visualisation, modification des outils (poids et forme des balles entre autres), modifications des situations de lutte aussi (les tracés en particulier dont le balisage s'accroît avec les compétitions, allant en ski jusqu'à la création de slaloms parallèles où se standardisent les pentes et les parcours).

Les conséquences peuvent toucher à la technique et au sens même des gestes. Les sports dits de cotation par exemple (gymnastique sportive, patinage artistique, plongeon, etc.) présentent une histoire systématiquement polarisée : effacement progressif des épreuves combinées freinant la spécialisation et l'exploit immédiatement perceptible, et domination croissante, pour les mêmes raisons, des épreuves libres sur les épreuves imposées. La perception première et la séduction du « jamais vu » l'emportent insensiblement dans la détermination des qualités attendues. La gymnastique sportive offre à cet égard une série d'inflexions que la lecture des anciens règlements rend totalement repérables. Les textes qui, de loin en loin, ont tenté, sans succès à terme, de limiter une telle dynamique, n'ont fait qu'en confirmer indirectement l'importance. En 1910, par exemple, sont pensés des dispositifs chargés de cantonner les funambulismes impressionnants mais jugés par les amateurs spécialisés recouvrir des qualités athlétiques « trop » restreintes. Dans les compétitions, la décision fut prise de ne communiquer les figures à réaliser que quelques instants avant l'affrontement, afin que chaque acteur mette mieux en évidence des compétences « générales » et des habiletés corrélées : « Les exercices sont imposés mais non connus. Ils sont démontrés juste avant le concours (...) sans aucune occasion de les étudier d'avance (...) Car nous voulons exclure ceux qui tiennent plus du music-hall que du gymnase<sup>21</sup>. »

Une telle « rigueur » ne pourra évidemment se maintenir longtemps et cédera graduellement. Sa mise en brèche répétée, ses modifications inévitables montrent comment le spectaculaire peut, à sa manière, peser sur l'organisation et la forme même des jeux. Elle montre aussi l'empreinte de celui-ci sur les imaginaires : passage d'une attente de compétences variées, intriquées ou cumulées, et peut-être parfois confuses, à une attente de compétences spécialisées, tangibles, à la fois immédiatement frappantes et immédiatement énonçables. Le mythe d'un athlète complet, aux ressources d'autant plus

21. Règlement international de 1910, cité par L. Thomas, *Évolution de la gymnastique en France*, Mémoire E.N.S.E.P., Paris, 1972.



dérochées qu'elles seraient complexes, le cède à celui d'un athlète capable d'exploits saisis et compris sur l'instant. En focalisant les regards, le spectacle focalise aussi les techniques et les catégories de prouesse.

#### L'effet publicitaire.

Les conséquences sont plus complexes et bien plus importantes une fois prises en compte les implications publicitaires et commerciales, susceptibles d'accompagner un tel processus. Le fait que, dans certains sports, la scène ait une forte valeur marchande, par exemple, peut devenir déterminant. Les annonceurs expliquent très bien que l'entretien et la promotion d'une vedette ou d'une équipe permettent une action moins coûteuse et plus constante sur le public qu'une campagne télévisée. Une enquête du mensuel *Vélo* fait apparaître qu'en 1978 un coureur cycliste professionnel entraîne une dépense moyenne annuelle de 192 000 francs pour la firme qui l'emploie. Le seul montant du message publicitaire à la télévision (110 000 F pour 30 secondes sur TF1, en semaine et à 20 h 30) aide sans aucun doute à mieux comprendre ce choix<sup>22</sup>. Mais à partir du moment où le financement d'une équipe est une façon d'occuper les écrans, l'influence sur la pratique sportive elle-même devient décisive. Les annonceurs trouvent évidemment intérêt à ce que soient largement privilégiées les vedettes qu'ils promeuvent. Leurs efforts s'emploieront à colmater systématiquement les incertitudes et à focaliser les attentions sur quelques sujets désignés, parce que susceptibles apparemment d'entretenir un taux élevé de performances ainsi qu'un effet de domination continue. Dans ce cas, et pour ne retenir que l'exemple du cyclisme, se transforment la stratégie des courses, la structuration des équipes et même les ententes entre celles-ci, conduites parfois à se répartir préalablement les prix pour mieux maîtriser un terrain. C'est la pratique qui change lorsque certains coureurs savent *a priori* qu'ils ne sont pas là pour gagner mais pour en aider d'autres devenus meilleurs porteurs de publicité<sup>23</sup>. Transformation non négligeable au regard des tout premiers Tours de France où les concurrents ne pouvaient être l'objet d'une quelconque assistance, équi-pière ou technique. La hiérarchie entre les coureurs, leur paye, leurs comportements en viennent à être totalement « recodés ». C'est la pratique qui change aussi lorsque le programme suivi par un professionnel est rythmé par les décisions de l'annonceur qui l'emploie ou même lorsque, dans un geste apparemment anodin, certaines courses ne s'animent qu'à l'heure du reportage télévisé. Par un détour, que quelques tentatives encore rares commencent aujourd'hui à décrire, le spectacle, avec ses implications publicitaires, commerciales, économiques, génère donc plus des mutations de pratiques que de simples réaménagements de techniques, plus des ruptures de sens que de banals déplacements d'intensités.

Une telle dynamique introduit aussi une gestion très différente de l'élément spectaculaire selon les sports concernés. Certains d'entre eux semblent avoir trouvé dans l'exploitation télévisuelle comme une promotion de popularité. Le rugby a acquis une dimension de sport national avec le succès de ses retransmissions. L'athlétisme au contraire ne semble pas avoir accru son prestige, alors qu'il fut longtemps considéré (et l'est encore souvent) comme « sport de base ». Sans doute offre-t-il à l'image plus de dispersion, de discontinuités, de technicités confuses. Il est vrai aussi, pour prendre un autre exemple,

22. Enquête de Noël Couédel, *Vélo*, Paris, décembre 1978. Cf. Calvet, *op. cit.*, pp. 62-65.

23. Le fait que le mensuel *Vélo* puisse titrer en décembre 1979 : « Hinault dans un désert », répond aussi à une situation créée par les annonceurs : équipes très hiérarchisées, travail préalablement rigoureusement défini, conduisant à une limitation des vedettes et à une forte dépendance des très jeunes coureurs. Le mensuel *Vélo* n'y voit évidemment que psychologie : « Il n'y a plus d'aventuriers. »

que les reptations et accrochements besogneux de la lutte seront toujours visuellement moins transparents que les projections de judo. Succès différents donc, mais surtout exploitation différente de ces spectacles. Dans ce second cas, ne peuvent que s'accroître les hétérogénéités entre les pratiques elles-mêmes et leur éventuelle rentabilisation commerciale.

Les voiliers sponsorisés, par exemple, se dérobent au regard. Ils existent comme positions lointaines sur un océan invisible, se déplaçant dans l'imaginaire, arpentant, à la limite, des cartographies dont les seuls avatars sont communiqués par des commentaires radio. Le reportage n'est qu'un recensement recommencé de vecteurs et de points. C'est sur le nom que s'investissent alors les annonceurs, d'autant plus important, d'ailleurs, que le bateau n'est autre, dans ce cas, qu'une coordonnée abstraite. À l'espace mythique construit par le public répondent des êtres géométriques devenus autant de « produits » inlassablement répétés. Que ces derniers soient totalement étrangers au monde de la voile est évidemment sans importance, bien au contraire. Est-ce un hasard si les radios périphériques jouent un rôle important dans ce genre de course ?

L'exploitation peut évidemment être totalement différente, ailleurs. Le ski, par exemple, connaît d'autres supports. L'épreuve est mise en image de bout en bout. L'habileté et la vitesse ont une scène très circonscrite. Le regard est fixé sur un corps instrumenté. L'objet publicitaire est volontiers plus technique : le nom de la station certes, comme lieu d'accueil, lui aussi fréquemment répété, mais surtout les engins utilisés, les matériels bientôt imaginaires liés aux compétences des coureurs. Une fois encore, ces dispositifs influent sur les pratiques, l'élaboration des circuits suivis par le « cirque blanc », l'accumulation des rencontres, les critères d'entraînement, etc. Mais ils montrent surtout que d'un sport à l'autre, les conditions et les fonctions du spectacle ne sont pas rigoureusement homogènes.

#### Experts et profanes.

---

Reste enfin, et beaucoup plus profondément, que ce dernier a accru une double et profonde disparité : entre les acteurs et le public, entre les modalités de pratique et donc entre les pratiquants eux-mêmes. Depuis longtemps s'est constituée une catégorie aussi multiple que précise de sportifs : ceux que les effets de mercantilisation promettent aux consommations passives, installant un divorce essentiel entre quelques experts peu nombreux, mais « éblouissants », et les profanés réduits pour le mieux au rôle de « fans »<sup>24</sup>. C'est précisément l'impact du spectacle dans ses dimensions les plus variées, commerciales ou même nationalistes, qui ne pouvait manquer de susciter l'apparition du professionnel. Il appelait nécessairement un travail toujours plus grand sur l'exception offerte et représentée. Il poussait au rôle devenu métier. Mais il s'articulait aussi sur la constitution de masses consommatrices, profilant un rapport spécifique entre le champion et le public. Sans doute est-ce ici que l'effet politique peut se faire le plus marquant, redoublant une conscience collective devenue elle-même cible unique d'images totalement élaborées en dehors d'elles. Une telle désignation a d'autant plus d'importance qu'elle recoupe enfin une distribution sociale : pour de nombreux sports, l'assistance des stades, leur audience télévisuelle surtout, demeurent très largement populaires, alors même que s'observe chez les ouvriers

24. P. Bourdieu développe ces thèmes dans l'article consacré aux goûts sportifs dans *Questions de sociologie*, *op. cit.*

(après l'adolescence en particulier) le taux le plus faible de pratique sportive<sup>25</sup>. Ceux qui regardent le plus sont aussi ceux qui, d'une manière générale, exercent le moins et, en même temps, ceux que le système socio-politique tient en position de dominés. Le spectacle c'est d'abord la constitution indirecte d'un public socialement situé et intrinsèquement absent de la pratique. C'est aussi la prolifération d'une chaîne de récitals toujours mieux organisés, sécrétant ses auditoires autant que ses professionnels et ses techniciens. Un tel dispositif n'est d'ailleurs pas éloigné de celui du « show business » avec ses consommations et ses vedettes, avec surtout une extension considérable du champ scénique qui, en multipliant les profanes, peut à la fois décevoir les amateurs et « banaliser » son contenu pour mieux se diffuser.

Les frontières qu'une telle systématique fait naître entre les pratiquants sont dès lors bien tranchées. Les polarités extrêmes opposent les affrontements professionnalisés aux formules visant quelque perfectionnement individuel dénué de toute préoccupation spectaculaire. Ces voies hétérogènes supposent, ici encore, des acteurs socialement situés. Elles entrecroisent d'ailleurs d'autres variantes qui les feront mieux comprendre. Il va sans dire que les pratiques compétitives offrent à elles seules un spectre de fréquentations sociales différentes. Qu'elles soient ségrégatives est une démonstration acquise maintenant depuis longtemps. Mais l'attitude à l'égard de leurs enjeux varie aussi très nettement, des classes populaires aux classes dominantes. Dans ce dernier cas, par exemple, la compétition, hors quelques situations d'exception, n'est souvent que mise au point, jaugeage de progrès, et, à la limite, engagement esthétique. Elle est plus ou moins détendue, mêlant explicitement performances et effets hygiéniques, voire psychologiques. Dans l'autre, au contraire, elle favorise les investissements opiniâtres, les énergies et les labeurs planifiés. Images illustrant des mises en jeu physiques, des modalités et des attentes à leur égard largement distantes.

Paradoxalement ces disparités introduisent mieux à la précédente, radicale, entre deux pôles de pratiques : les compétitions aussi rigoureuses que spectaculaires et les activités visant aux détente fussent-elles éducatives. Ce sont les acteurs qui vont s'opposer ici avec un vaste ensemble de références imaginaires. C'est que, outre le rapport évidemment différent à l'égard du spectacle et des affrontements, ces deux formules divergent le plus souvent aussi par leur recrutement social. Dans la presque totalité des sports, une carrière, avec ses modes de contrainte et de valorisation, n'est quasiment pas pensable pour les enfants de la bourgeoisie<sup>26</sup>. Elle représente au contraire une chance d'ascension pour ceux des classes dominées. Des compétitions appliquées et abruptes aux loisirs à la fois élaborées et désinvoltes, se dispose donc un spectre de stratégies qui ne sont autres que socio-culturelles. Et le sport compétitif, à son plus haut niveau, peut jouer, dans ce cas, un rôle très précis.

Le ski, par exemple, apparaît bien au premier regard comme une pratique socialement privilégiée. En 1971, 4 % seulement de la population prenait des séjours de vacances d'hiver. Aujourd'hui encore, 70 % des skieurs de quinze à vingt ans sont des étudiants. Mais les skieurs de haute compétition, avec une fréquence largement dominante, demeurent issus de milieux populaires : métiers du bois et du

25. Y. Le Pogam, *Démocratisation du sport : mythe ou réalité ?*, Paris, J.-P. Delarge, 1979, p. 162. Il va sans dire que quelques sports échappent à une assistance populaire : l'équitation et le golf entre autres. Cf. cet ouvrier interrogé par Le Pogam : « Disons qu'en équitation, c'est pas la personne qui fait du sport. Pour moi c'est le cheval qui fait le travail », p. 138.

26. Manque néanmoins un travail sur les dynamiques les plus contemporaines : le ski, par exemple, dont les champions ont toujours été des ruraux s'ouvre très lentement à une élite venue des villes. Et c'est une bourgeoisie moyenne qui semble représenter l'élite compétitive du tennis.

bâtiment, hôtellerie, agriculture<sup>27</sup>. Les citoyens aisés ne figurent qu'exceptionnellement dans les équipes de premier plan. La professionnalisation entraîne ici un mode de recrutement non représentatif de l'ensemble des pratiquants. Il a ses lois avec lesquelles la pyramide coubertinienne n'a en définitive aucun rapport. Seuls veulent et « peuvent » réussir, dans ce cas, ceux qui sont socialement dominés, à condition, certes, d'être aussi matériellement bien placés pour investir leur temps dans l'entraînement. Un peu comme si devaient voisiner deux univers différents. Le cas du ski devient d'ailleurs particulier tant le modèle gagne en systématisation, mettant en jeu des causalités dialectisées. La grande compétition n'est pas sans retombée sur la qualité et le standing des stations, l'aménagement des pistes, raffinement du matériel lui-même. Autant de vecteurs transformant insensiblement la pratique de station. Si bien que pourrait très schématiquement se décrire une sorte de vaste répartition sociale de rôles. Les skieurs du « cirque blanc », de fait professionnalisés, sont, selon des mécanismes très indirects, « au service » de ceux qui, appartenant à d'autres franges sociales, se livrent d'abord à leurs loisirs.

La montée de la « spectacularisation », son exploitation consommatrice, ont donc eu des conséquences non seulement sur le contenu et le sens des pratiques, mais aussi sur une démarcation respective des sports et sur la constitution de leur public. Elle ne pouvait enfin que creuser des différences entre les pratiquants.

#### Choix sociaux et manières de jouer.

---

Les thèmes plus spécifiquement sociaux introduisent aussi à un principe spécifique d'évolution et de différenciation des pratiques. La fréquentation sociale d'un sport mérite une attention particulière, ne serait-ce que parce qu'elle nuance les schémas précédents : un sport peut aussi se transformer dans le temps et l'espace, selon la position des acteurs sociaux qui le prennent majoritairement en charge.

Le cas du rugby est exemplaire. Les premiers rugbymen français, au début du xx<sup>e</sup> siècle, sont des universitaires séduits par le jeu anglais. Ils l'adoptent sous une forme très repérable. Aux chocs « virils » qu'ils acceptent sans hésiter, ils associent un jeu de vitesse et d'adresse favorisant souplesse et rapidité. La stratégie est celle d'une exploitation systématique des espaces, d'une multiplication des ouvertures. La tactique est celle de la feinte et des agilités. Jeu léger du déploiement et des mobilités que confirment à cet égard les ouvrages spécialisés publiés au même moment. C'est au contraire lorsque le rugby s'implante dans les zones semi-rurales du Sud-Ouest, après la Première Guerre mondiale, que changent nettement les critères d'efficacité et les modalités d'affrontement. Une attention brusquement plus grande est portée au jeu des avants. Les stratégies de fixation des joueurs et les séquences d'opposition frontale gagnent en importance. Les modèles ont glissé vers une exploitation plus systématique des forces et des puissances, que traduit par ailleurs la simple confrontation des photos d'équipiers. Comme si une autre culture, une autre représentation des corps devaient commander aux robustesses et techniques. Comme si d'autres principes de vigueur, enfin, devaient guider l'agencement des dispositifs adoptés.

C'est autour de tels problèmes, sans doute, que les récents travaux de sociologie du sport sont les plus riches et les plus intéressants<sup>28</sup>. Ils permettent déjà de mieux comprendre des choix de pratique, en

27. F. Di Ruzza et B. Gerbier, *Ski en crise, essai sur l'économie du sport*, Grenoble, P.U.G. 1977, pp. 90-91.

28. L'ouvrage dirigé par Pociello, cité précédemment, en est un exemple, de même que le numéro spécial publié par l'I.N.S.E.P., *Sociologie du sport. Travaux et recherche*, I.N.S.E.P., Paris, 1979 ; de même enfin que les passages consacrés au sport par Bourdieu dans *La Distinction*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.

soulignant leurs raisons possibles. Ils font apparaître des incompatibilités, mais aussi des pesanteurs. Pour peu que l'observation ne s'en tienne pas aux seules polarités extrêmes séparant le sport spectacle des banales activités de détente, pour peu qu'elle considère un large ensemble de pratiques diffuses, sans faire de la compétition une démarcation majeure, certaines distinctions prennent un sens très explicite.

Peuvent évidemment être pris en compte les critères de coût représentés par l'achat ou l'entretien de matériels, les déplacements sur certains sites, l'investissement dans les cycles d'apprentissage. Il va sans dire que s'instaurent aujourd'hui des nuances non négligeables entre un ski hélicopté sur un glacier, un ski individuel en station et un ski en club organisant séjours et formation. Au spectre des dépenses correspond aussi un spectre des pratiques.

Mais d'autres critères, pour être moins apparents, n'en sont pas moins plus riches de sens et de valeur symbolique. Le choix de certains sports de combat, par exemple, recouvre des différences très subtiles que les coûts à eux seuls ne sauraient en rien expliquer. Pour ne prendre que le cas de ces sports supposant une prise sur l'adversaire, la fréquentation sociale est très différente, qui va de la lutte à l'aïkido, en passant par le judo. La première est essentiellement populaire, alors que le judo attire une petite bourgeoisie urbaine, faite d'employés et de cadres moyens ; l'aïkido, au contraire, se révèle être une activité de cadres supérieurs, d'étudiants et de femmes (contrairement au judo)<sup>29</sup>. Or, très curieusement, ces trois sports de prise impliquent une distance et un contact différent avec l'adversaire, susceptibles d'être catégorisés, du plus proche au plus lointain, du plus rude au plus euphémique. Ils recourent à des systèmes de force allant vers des valeurs de « violence » décroissante. Comme si, dans cette « graduation », les robustesses le cédaient aux finesesses tactiques, les chocs frontaux aux impulsions quasi indirectes et calculées. Comme si enfin, les heurts et les enveloppements entre les corps devaient être moins supportés, des classes dominées aux classes dominantes.

Les motricités pourraient ici être renvoyées à des axes de structuration différents, liés eux-mêmes à des appartenances sociales différentes. Mais les imaginaires peuvent être cernés plus près encore des fonctionnements moteurs où viendraient à se distinguer des sports privilégiant de lourds investissements énergétiques faits, soit de force musculaire massive (haltérophilie, boxe, etc.), soit d'intense activité cardio-pulmonaire (cyclisme, course de fond, etc.), et des sports privilégiant au contraire des habiletés, des affinements de sensations, des contrôles moteurs (surf, vol libre, etc.) Les catégorisations pourraient donc passer par une double attention au corps : l'engagement des contacts avec l'adversaire, la perception des frontières et des enveloppes et, par ailleurs, les modes de mises en jeu motrices, l'imaginaire des fonctionnements et des valorisations efficientes.

#### Entre l'école et la scène.

---

Au terme de cette esquisse, qui a voulu simplement mettre en place les interrogations majeures d'une étude, historique ou sociologique, des pratiques et des spectacles sportifs, il est bon sans doute de poser une question qui traverse l'histoire des sports comme le présent de notre pédagogie : celle des valeurs morales implicites et de l'exemplarité éducative de telles pratiques. L'invention courbertinienne promettait ostensiblement d'aller dans le sens des renouvellements pédagogiques et des stratégies formatrices. Les

29. J.-P. Clément, « La force, la souplesse et l'harmonie, Étude comparée de trois sports de combat (lutte, judo, aïkido) », *Sports et société*, op. cit., pp. 285-301.

modèles du *fair-play* et de la geste chevaleresque ont longtemps embarrassé la littérature sportive, conçus comme autant de repères édicateurs. Sans doute les positions se sont-elles aujourd'hui nuancées. Il reste qu'elles s'articulent autour de deux pôles, l'un critiquant le sport comme une activité faite d'ascétisme, d'emprise aliénante, d'autoritarisme archaïque<sup>30</sup> ; l'autre, au contraire, affirmant les valeurs humanistes de celui-ci, perturbées seulement par quelques excès dont la « correction » relèverait tout simplement de la bonne volonté collective<sup>31</sup>. Il va sans dire que la multiplicité des situations, la multiplicité aussi des déterminants et des agencements institutionnels rendent les deux interprétations à la fois partielles et artificielles. Le sport est pluriel, comme le sont ses diverses fonctions de masquage.

C'est évidemment la compétition à son niveau le plus élevé qui est la plus visible et qui sert souvent de repère. Faut-il dire que, dans ce cas, son importance politique grandissante, ses enjeux financiers et publicitaires, tout aussi grandissants, ne sauraient guère lui garantir quelque exemplarité éducative ? Elle est simplement devenue un métier, avec ses exigences, ses techniques, ses risques qu'accroît quelquefois une tendance à la sélection précoce<sup>32</sup>. Les individus sont mis au service d'intérêts qui ne sont pas *a priori* les leurs. Ils sont utilisés, comme dans d'autres métiers, mais ils le savent le plus souvent. Si leur exploitation est souvent très évidente, elle n'est ni exceptionnelle, ni totalement originale. Les champions font pour la plupart un nouveau métier du spectacle qui a ses beautés, ses rudesses, ses rigueurs abruptes. Des critères de rentabilité variés en font une profession à part, qui ne méprise pas l'éducatif mais qui ne peut, au mieux, l'utiliser que comme alibi. Et il n'y a pas plus de sens à voir dans le spectacle sportif quelque perfection de l'éducation qu'il n'y en a à la repérer dans le cirque, le music-hall ou les cascades du cinéma.

Ce qui demeure, néanmoins, est que le sport de haut niveau puisse apparaître encore, dans le public lui-même, comme le prolongement du geste scolaire, comme la suite toute naturelle des temps édicateurs. Fascination sans doute à l'égard des hiérarchies chiffrées, des distributions de prix, des contre-sociétés où les concurrences ne pourraient sélectionner que les meilleurs, où les institutions seraient contrôlées par des arbitres toujours impartiaux, le tout agrémenté de satisfecit et de blâmes édictés en pleine transparence. De tels mythes sont d'autant plus facilement colportés que les media les alimentent et les entretiennent<sup>33</sup>. C'est bien un imaginaire qui est consommé ici, celui des univers méritocratiques où les dons n'ont de sens que liés aux labeurs tenaces, au même titre que, sur d'autres terrains et avec d'autres objets, le roman-photo vend, avec son sentimentalisme apparemment intemporel, une utopie socialement codée. S'ajoutent pour le sport des affrontements dispersés, et des classements impeccables, dont la densité traverse les images télévisées et les commentaires, sans jamais bien sûr qu'apparaisse le réseau de forces qui les sous-tend. Le « jeu » est précisément de donner le change des valeurs exemplaires, et il le donne d'autant mieux qu'il sait être « spectaculaire ».

30. J.-M. Brohm, *Sociologie politique du sport*, Paris, J.-P. Delarge, 1977.

31. Ce qui correspond en général à une vision « officielle ». « Je voudrais préciser que le sport, devenu un fait social en même temps qu'un moyen d'éducation, dépend de la société qui doit veiller à son développement et à son harmonie dans le cadre de la vie publique, autrement dit de la vie politique. » (P. Mazeaud, *Sport et liberté*, Paris, Denoël, 1980, p. 143.)

32. Cf. « L'entraînement des jeunes sportifs », *Le Monde*, 22.1.1981 et le dossier de *La Dépêche de Toulouse* du 23.1.1981 intitulé « Aucune médaille ne vaut la santé d'un enfant ».

33. Les commentaires sportifs ont déjà été fréquemment étudiés. Contentons-nous d'insister ici sur leur tendance à effacer le temps pour mieux grandir et anoblir toute hiérarchie : « On le croirait fait pour ces challenges d'un autre âge, ces tournois moyenâgeux où la moindre erreur est susceptible de vous précipiter *ad mortem* mais où le moindre coup gagnant vous ouvre les portes du paradis. » (B. Heimerdmann, « J. McEnroe : la revanche de l'enfant terrible », *Le Matin de Paris*, 6.7.1981.)

Mais importance aussi d'un dispositif qui a attaché le sport à l'école, celle-ci trouvant en lui, au début du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle, la promotion de systèmes d'autorité plus souples, plus indirects, permettant à la fois le maintien du contrôle et la présence du ludique. L'invention était celle d'institutions dans lesquelles les sujets gagnaient apparemment en autonomie, sinon en pouvoir réel. Plus subtil que les rigidités disciplinaires dont les gymnastiques étaient un bon exemple, plus flexible aussi, il introduisait un principe inédit d'association et une pratique tâtonnante de *self-government*. Confiscation institutionnelle de la violence, il promettait enfin une gestion plus « ouverte » des collectifs d'enfants. Il faudrait retracer cette exploitation scolaire, sa vocation bourgeoise précédant son extension et sa lente pénétration dans l'école publique. Il faudrait surtout souligner certains de ses enjeux ; les pédagogues ayant pu maintenir une autorité souvent très ferme, et, à la limite, plus « efficace » dans les accroissements de souplesse ; les entraîneurs ayant, quant à eux, le plus souvent trouvé avantage à revendiquer le statut éducatif. Entraîneurs et pédagogues se sont affrontés, et s'affrontent encore, avec une visée d'hégémonie sur les pratiques corporelles. Le sport est aussi fait de cette concurrence d'agents qui tentent d'en déterminer l'usage légitime. Ces antagonismes rendent paradoxalement le sport imaginativement lié à l'idéologie et à l'infrastructure scolaires. Les « échecs » olympiques français ne sont-ils pas renvoyés de façon lancinante aux « échecs » d'un sport pris en charge par l'école ? Reste que, malgré ses distributions de prix et son goût prononcé pour les tableaux d'honneur, la haute compétition demeure largement un monde à part. Elle a ses lois, ses requisits, ses leurres, mais surtout ses modes de sélection, de formation où, en France au moins, l'école a peu de place, et ne saurait d'ailleurs en avoir tant sont grandes les exigences des entraînements.

Cet « isolement » de la haute compétition mérite toutefois une ultime attention. C'est qu'à travers lui, la culture d'aujourd'hui vient en définitive à être interrogée. Succès des spectacles, certes, double discours aussi où les intérêts les plus divers sont masqués par une légitimation des hiérarchies, mais peut-être aussi, et en dernier ressort, refuge de valeurs qui, déjà, n'ont plus cours.

Le problème est précisément que les modèles ascétiques, les concurrences prédatrices<sup>34</sup> qui ont joué un grand rôle dans l'imposition de l'esprit sportif, ne sont plus en fait dominants. Qu'ils puissent encore sous-tendre le spectacle et participer à sa séduction n'enlève rien au fait que leur densité sociale soit en voie d'effacement, dynamique évidemment plus forte dans les classes dominantes que dans les classes dominées. Les pratiques nouvelles de la petite bourgeoisie elle-même, le succès des relaxations, des activités d'expression, des sports importés de la côte californienne, prouvent que les modèles deviennent plutôt ceux des libérations et des affranchissements. Dès lors, ce sont les grandes affirmations volontaristes, les affrontements impitoyables et les énergies lourdement virilisées qui demeureraient seules objets de spectacle. Comme si les comportements quotidiens devaient en faire surtout une consommation artificielle. Le paradoxe fondamental est bien que le sport a gagné en succès, en même temps que se sont transformées les valeurs qui étaient à son origine.

*Roger Chartier, Georges Vigarello.*

34. T. Veblen, *Théorie de la classe de loisir*, 1899, traduction française, Paris, Gallimard, 1970, p. 167.